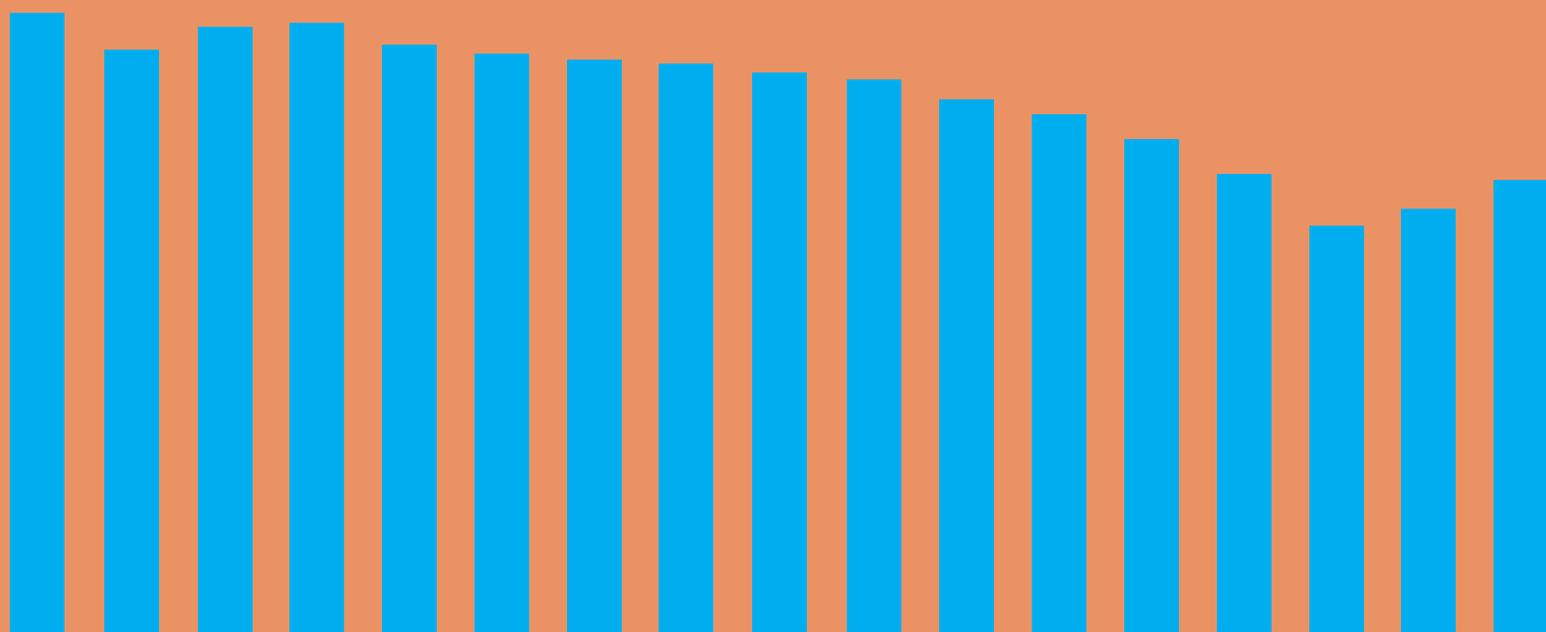


L'ASSISTANCE SOCIALE en tableaux



Collectif pour un
Québec sans pauvreté

2025

Introduction

Qui a recours à l'assistance sociale ?

Y a-t-il plus d'hommes ou de femmes ?

Quelle est la proportion de familles monoparentales ?

À combien s'élève le montant des prestations ?

Le présent document permet de répondre à ces questions et à beaucoup d'autres. Du nombre de personnes dans chaque programme et chaque catégorie, en passant par l'âge des prestataires et leur situation familiale, ce document offre un large éventail de tableaux et présente un portrait chiffré de l'assistance sociale.

Toutes les données qui s'y trouvent – à l'exception de celles de la section « Montant des prestations mensuelles et revenu disponible » – sont tirées du *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale*¹ que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale publie chaque mois². Dans un souci d'uniformité, nous n'avons retenu ici que les données qui se réfèrent aux « adultes »³. Quant à la présentation de l'évolution de certaines données, nous remontons jusqu'en 2007, année de la mise en œuvre de l'actuelle loi qui régit l'assistance sociale (*Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*).

1 https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageNotice.aspx?idn=710

2 Pour les données de 2024, nous avons retenu celles du mois de juillet, dernières données disponibles lors de la préparation de ce document. Nous avons également retenu les données du mois de juillet pour les données des années antérieures.

3 Le Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale fournit des données pour trois types d'unités : les ménages, les prestataires et les adultes. Ces derniers sont définis ainsi : « Personne qui ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance ou personne mineure qui a la charge d'un enfant, qui est mariée ou a déjà été mariée ou qui a obtenu une pleine émancipation par le tribunal ».

Table des matières

1 –
**Montant des prestations
mensuelles et revenu
disponible annuel**

page **7**

2 –
Assistance sociale

page **11**

3 –
Programmes
- Aide sociale
- Solidarité sociale
- Revenu de base
- Objectif emploi

page **15**

4 –
**Caractéristiques
individuelles**
- Sexe
- Situation familiale
- Né·es hors du Canada
- Demandeurs et
demandeuses d'asile

page **27**

Quelques faits saillants

AUCUN des quatre programmes d'assistance sociale ne permet à une personne seule ou à un couple d'avoir un revenu disponible suffisant pour couvrir ses besoins de base selon les seuils de la Mesure du panier de consommation (MPC).

De 2007 à 2024,
le nombre d'adultes
à l'assistance sociale
a diminué de 22,0 %.

79 %
des adultes à
l'assistance sociale
vivent seul-es.

44,1 ans
est l'âge moyen des adultes
à l'assistance sociale.

89,2 %
des familles monoparentales
à l'assistance sociale
ont une femme à leur tête.

51,3 % des adultes
ayant droit à une allocation
pour contraintes temporaires
à l'emploi reçoivent cette
allocation **depuis plus de**
48 mois, soit plus de 4 ans.

De 2007 à 2021,
les **demandeurs et demandeuses**
d'asile comptaient **en moyenne**
pour 2,4 % des adultes
à l'assistance sociale ;
en 2024, elles comptaient
pour **19,3 %.**

1-

Montant des prestations mensuelles et revenu disponible annuel

Montant des prestations

L'assistance sociale se divise en quatre programmes qui se définissent en fonction d'un type particulier de contraintes à l'emploi :

- le programme d'**AIDE SOCIALE** s'adresse aux personnes considérées comme **sans contraintes à l'emploi** et aux personnes ayant une ou des **contraintes temporaires à l'emploi** ;
- le programme de **SOLIDARITÉ SOCIALE** s'adresse aux personnes ayant une ou des **contraintes sévères à l'emploi** ;
- le programme de **REVENU DE BASE** s'adresse aux personnes ayant une ou des **contraintes sévères de longue durée** ;
- le programme **OBJECTIF EMPLOI** s'adresse aux personnes considérées comme **sans contraintes à l'emploi** qui font une **première demande d'assistance sociale**.

MONTANT DES PRESTATIONS MENSUELLES – 2025

	Personne seule	2 personnes en couple
Aide sociale (sans contraintes)	829 \$	1 258 \$
Aide sociale (contraintes temporaires)	995 \$	1 543 \$
Solidarité sociale (contraintes sévères)	1 294 \$	1 898 \$
Revenu de base (contraintes sévères de longue durée)	1 673 \$	2 618 \$
Objectif emploi (sans contraintes)	Développement des compétences	
	$829 \$ + 260 \$^* = 1\,089 \$$	$1\,258 \$ + (260 \$ \times 2) = 1\,778 \$$
	Recherche active d'emploi	
	$829 \$ + 303 \$^{**} = 1\,132 \$$	$1\,258 \$ + (303 \$ \times 2) = 1\,864 \$$
	Développement des habiletés sociales	
	$829 \$ + 303 \$^{**} = 1\,132 \$$	$1\,258 \$ + (303 \$ \times 2) = 1\,864 \$$

* L'allocation de participation est calculée sur une base hebdomadaire (60 \$/semaine), ce qui équivaut à 260 \$/mois

** L'allocation de participation est calculée sur une base hebdomadaire (70 \$/semaine), ce qui équivaut à 303 \$/mois

Revenu disponible

Le revenu des personnes assistées sociales ne se limite pas à leurs prestations. Il comprend également les crédits d'impôt⁴ auxquels elles ont droit et les revenus qu'elles peuvent gagner, jusqu'à une certaine limite⁵, par le travail salarié. On appelle « revenu disponible annuel » la somme de tous les revenus perçus au cours d'une même année.

REVENU DISPONIBLE ANNUEL – PERSONNE SEULE – 2025

	Prestations	Crédit d'impôt pour solidarité	Crédit TPS	Revenu disponible	% couverture de la MPC*
Aide sociale (sans contraintes)	9 948 \$	1 256 \$	349 \$	11 553 \$	47 %
Aide sociale (contraintes temporaires)	11 940 \$	1 256 \$	349 \$	13 545 \$	55 %
Solidarité sociale (contraintes sévères)	15 528 \$	1 256 \$	349 \$	17 133 \$	69 %
Revenu de base (contraintes sévères de longue durée)	20 076 \$	1 256 \$	349 \$	21 681 \$	88 %
Objectif emploi (sans contraintes)	13 068 \$**	1 256 \$	349 \$	14 673 \$	59 %
	13 584 \$***	1 256 \$	349 \$	15 189 \$	61 %

* Évaluée à 24 700 \$ pour une personne seule

** Volet Développement des compétences

*** Volet Recherche active d'emploi et volet Développement des habiletés sociales

4 Pour recevoir la totalité de ces crédits d'impôt, une personne doit obligatoirement produire une déclaration de revenus.

5 À l'Aide sociale et à la Solidarité sociale, les revenus de travail permis sont de 200 \$ par mois pour une personne seule et de 300 \$ pour un couple, montants auxquels s'ajoutent 25 % de tout revenu de travail excédentaire. Au Revenu de base, les revenus de travail permis sont de 15 708 \$ par année par personne, que celle-ci vive seule ou en couple.

Revenu disponible (suite)

REVENU DISPONIBLE ANNUEL – DEUX ADULTES (COUPLE) – 2025

	Prestations	Crédit d'impôt pour solidarité	Crédit TPS	Revenu disponible	% couverture de la MPC*
Aide sociale (sans contraintes)	15 096 \$	1 600 \$	698 \$	17 394 \$	50 %
Aide sociale (contraintes temporaires)	18 516 \$	1 600 \$	698 \$	20 814 \$	60 %
Solidarité sociale (contraintes sévères)	22 776 \$	1 600 \$	698 \$	25 074 \$	73 %
Revenu de base (contraintes sévères de longue durée)	31 416 \$	1 600 \$	698 \$	33 714 \$	97 %
Objectif emploi (sans contraintes)	21 336 \$**	1 600 \$	698 \$	23 634 \$	68 %
	22 368 \$***	1 600 \$	698 \$	24 666 \$	71 %

* Évaluée à 34 580 \$ pour deux adultes

** Volet Développement des compétences

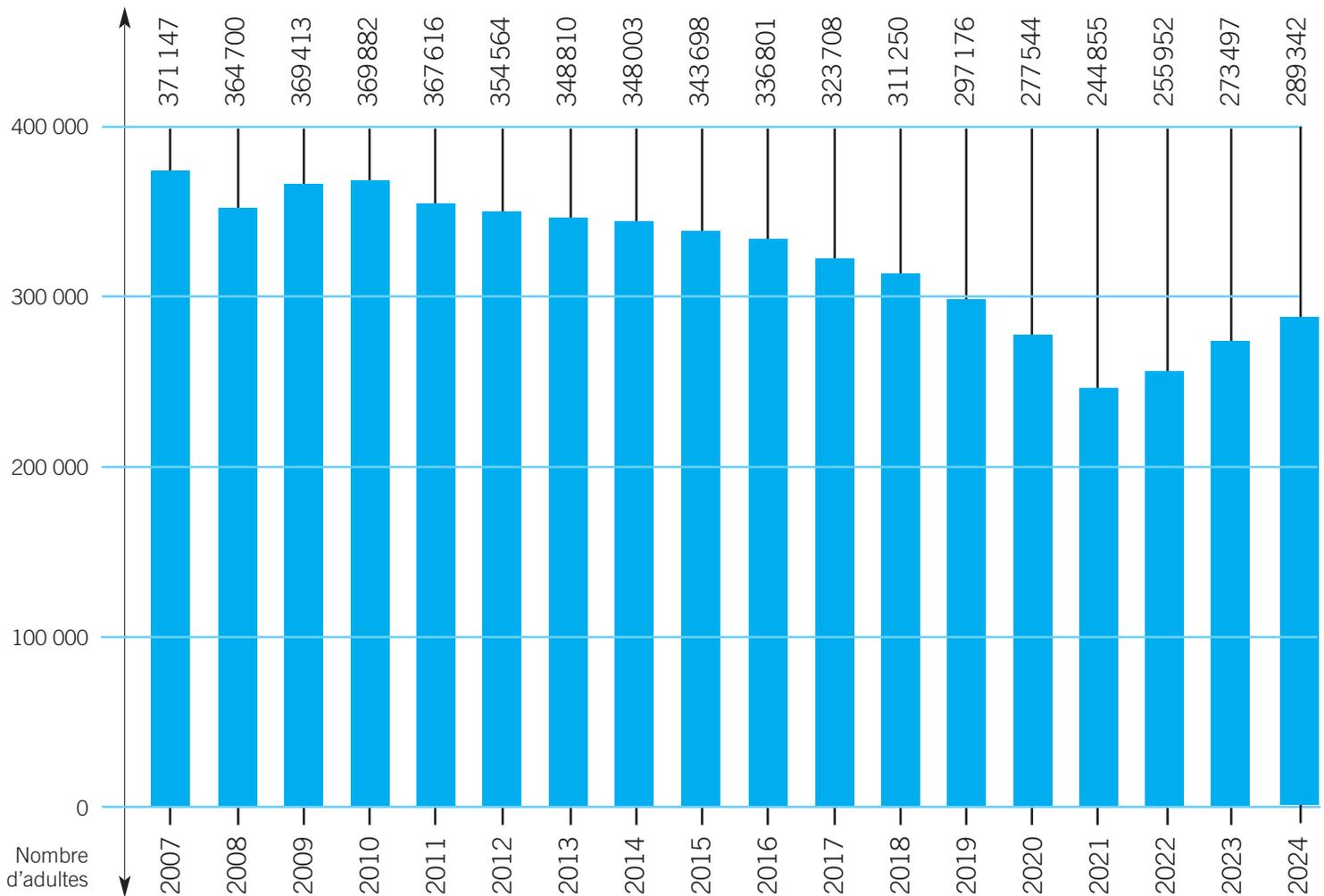
*** Volet Recherche active d'emploi et volet Développement des habiletés sociales

2-

Assistance sociale

Assistance sociale

NOMBRE D'ADULTES À L'ASSISTANCE SOCIALE – 2007-2024



**De 2007 à 2024,
le nombre d'adultes à l'assistance sociale
a diminué de 22 %.**

Assistance sociale (suite)

SITUATION FAMILIALE – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Personne seule	228 488	79,0 %
Couple sans enfants	17 513	6,1 %
Famille monoparentale	24 396	8,4 %
Couple avec enfants	18 867	6,5 %
Conjoint·e d'étudiant·e	78	0,0 %

79 %
des adultes à
l'assistance sociale
vivent seul·es.

ÂGE – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Moins de 20 ans	4 908	1,7 %
De 20 à 24 ans	20 827	7,2 %
De 25 à 29 ans	28 796	10,0 %
De 30 à 34 ans	32 315	11,2 %
De 35 à 39 ans	29 942	10,3 %
De 40 ans à 44 ans	30 358	10,5 %
De 45 ans à 49 ans	28 796	10,0 %
De 50 ans à 54 ans	27 899	9,6 %
55 ans et plus	85 501	29,6 %

L'âge moyen
des adultes à
l'assistance sociale
est de 44,1 ans.

Assistance sociale (suite)

TYPES DE CONTRAINTES – ADULTES – 2024

Types de contraintes	Nombre d'adultes	Proportion
Sans contraintes	130 987	45,3 %
Contraintes temporaires	50 507	17,4 %
Contraintes sévères*	107 848	37,3 %

*Comprend les conjoint-es sans contraintes sévères

TYPES DE RÉSIDENCE – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Logement privé	107 897	37,3 %
HLM ou coopérative	33 011	11,4 %
Chambre ou pension	133 205	46,0 %
Temporairement sans adresse	5 442	1,9 %
Propriété	6 604	2,3 %
En hébergement	3 183	1,1 %

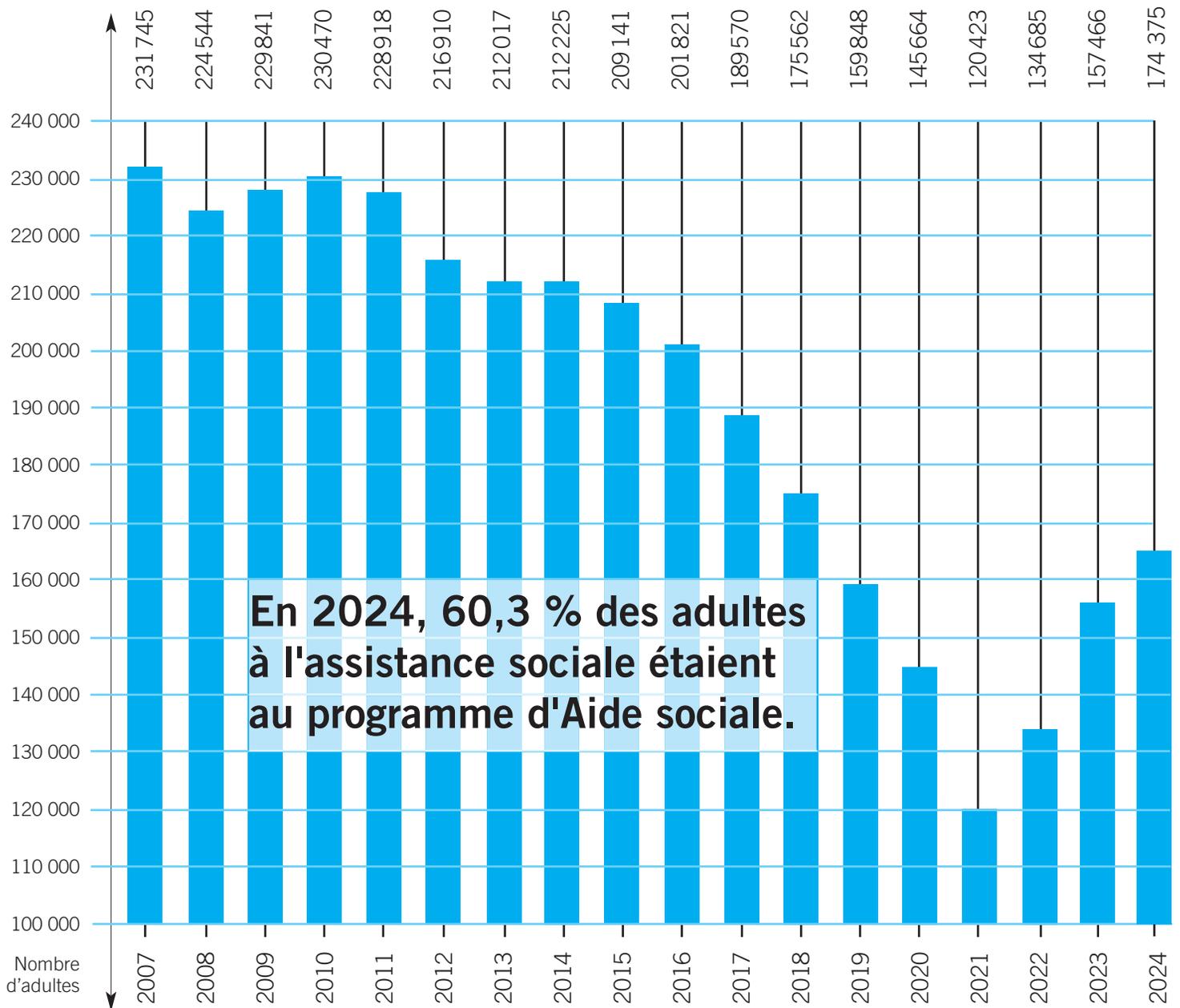
3-

Programmes

**(Aide sociale, Solidarité sociale,
Revenu de base, Objectif emploi)**

Aide sociale

NOMBRE D'ADULTES AU PROGRAMME D'AIDE SOCIALE – 2007-2024



Aide sociale (suite)

SITUATION FAMILIALE – ADULTES – 2024

	Sans contraintes	Avec contraintes temporaires	Total	Proportion
Personne seule	91 135	32 460	123 595	70,9 %
Couple sans enfants	7 859	5 022*	12 881	7,4 %
Famille monoparentale	9 778	11 403	21 181	12,1 %
Couple avec enfants	15 056	1 603*	16 659	9,6 %
Conjoint·e d'étudiant·e	40	19	59	0,0 %

*Comprend les allocations mixtes (2 adultes avec contraintes temporaires)

70,9 % des adultes au programme d'Aide sociale vivent seul·es.

ÂGE – ADULTES – 2024

	Sans contraintes	Avec contraintes temporaires	Total	Proportion
Moins de 20 ans	1 788	316	2 104	1,2 %
De 20 à 24 ans	11 649	1 878	13 527	7,8 %
De 25 à 29 ans	16 719	3 425	20 144	11,6 %
De 30 à 34 ans	19 585	3 629	23 214	13,3 %
De 35 à 39 ans	18 289	3 024	21 313	12,2 %
De 40 ans à 44 ans	17 753	2 519	20 272	11,6 %
De 45 ans à 49 ans	15 564	1 821	17 385	10,0 %
De 50 ans à 54 ans	13 709	1 563	15 272	8,8 %
55 ans et plus	8 812	32 332	41 144	23,6 %

L'âge moyen des adultes au programme d'Aide sociale est de 42,5 ans.

Aide sociale (suite)

62 %
des allocations
pour contraintes
temporaires
à l'emploi
sont accordées en
raison de l'âge —
ce type d'allocation
est accordé
à toute personne
de 58 ans et plus.

51,3 %
des adultes ayant
droit à l'allocation
pour contraintes
temporaires
à l'emploi
la reçoivent depuis
plus de 4 ans.

TYPES DE CONTRAINTES TEMPORAIRES – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
État de santé	7 435	14,7 %
Grossesse ou enfant à charge	9 373	18,5 %
Enfant handicapé	1 391	2,8 %
Âge	31 311	62,0 %
Autres	997	2,0 %

TYPES DE CONTRAINTES TEMPORAIRES – SELON LE SEXE – 2024

	Femmes	Hommes
État de santé	3 800 (13,2 %)	3 635 (16,8 %)
Grossesse ou enfant à charge	8 882 (30,8 %)	491 (2,3 %)
Enfant handicapé	1 214 (4,2 %)	177 (0,8 %)
Âge	14 364 (49,8 %)	16 947 (78,2 %)
Autres	587 (2,0 %)	410 (1,9 %)

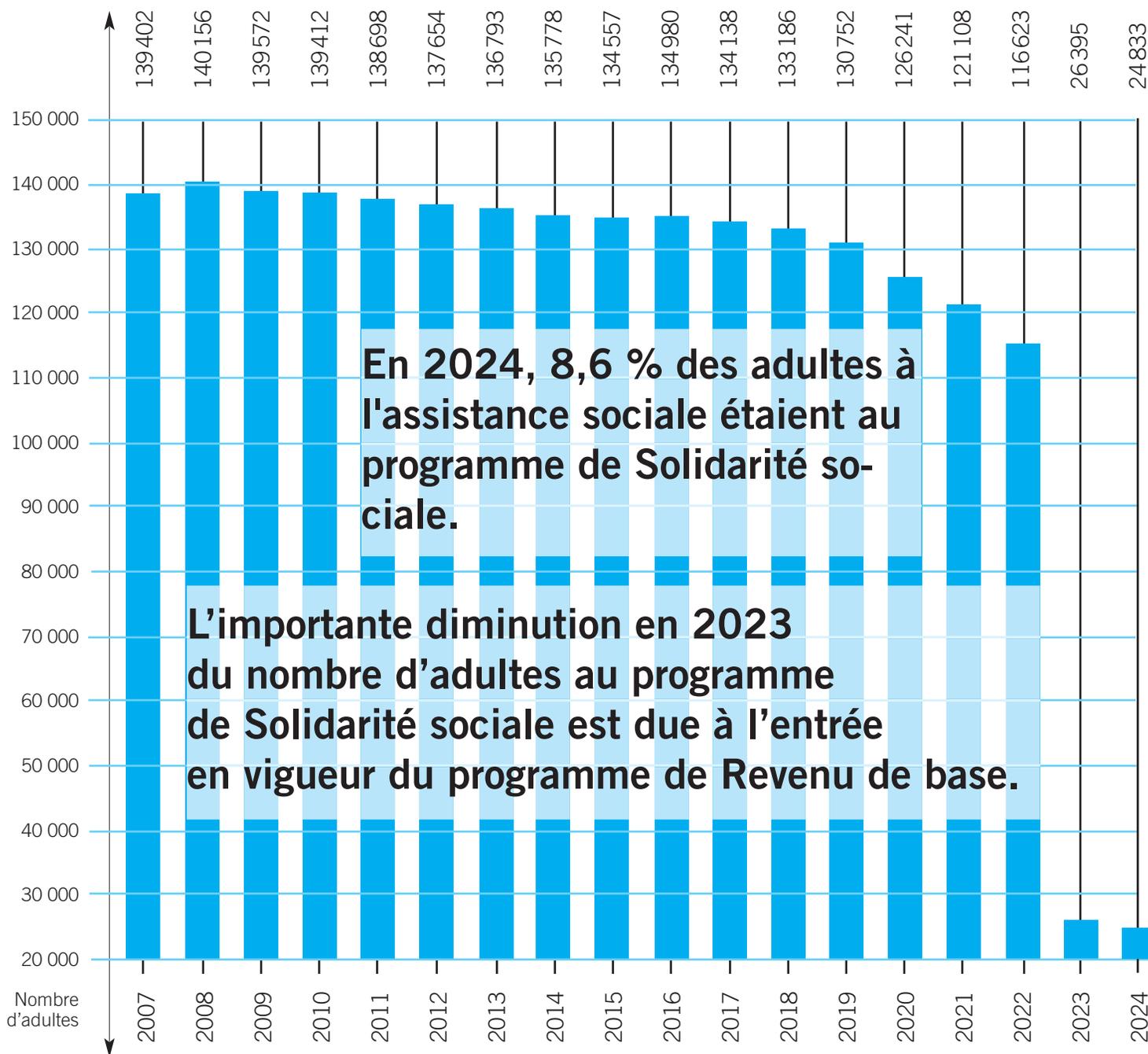
NOMBRE D'ADULTES AVEC CONTRAINTES TEMPORAIRES – MOYENNE ANNUELLE POUR 2022 – DURÉE CONSÉCUTIVE⁶

	Nombre d'adultes	Proportion
Moins de 6 mois	6 361	13,7 %
De 6 à 11 mois	4 659	10,1 %
De 12 à 23 mois	4 156	9,0 %
De 24 à 47 mois	7 359	15,9 %
De 48 à 119 mois	11 488	24,8 %
120 mois et plus	12 262	26,5 %

⁶ Données obtenues à la suite d'une demande d'accès à l'information auprès du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/acces-information/Documents-transmis/1023/Al_M20232534_info-stat-pers-contraintes-severes-emploi_MESS.pdf

Solidarité sociale

NOMBRE D'ADULTES AU PROGRAMME DE SOLIDARITÉ SOCIALE – 2007-2024



Solidarité sociale (suite)

87,7 %
des adultes
au programme de
Solidarité sociale
vivent seul·es.

SITUATION FAMILIALE – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Personne seule	21 788*	87,7 %
Couple sans enfants	1 453	5,9 %
Famille monoparentale	914	3,7 %
Couple avec enfants	675	2,7 %
Conjoint·e d'étudiant·e	3	0,0 %

*Comprend les adultes hébergés

L'âge moyen
des adultes
au programme de
Solidarité sociale
est de 42,9 ans.

ÂGE – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Moins de 20 ans	1 570	6,3 %
De 20 à 24 ans	4 256	17,1 %
De 25 à 29 ans	1 514	6,1 %
De 30 à 34 ans	1 484	6,0 %
De 35 à 39 ans	1 391	5,6 %
De 40 ans à 44 ans	1 762	7,1 %
De 45 ans à 49 ans	2 107	8,5 %
De 50 ans à 54 ans	2 459	9,9 %
55 ans et plus	8 290	33,4 %

Solidarité sociale (suite)

TYPES DE CONTRAINTES SÉVÈRES – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Visuel	195	0,8 %
Auditif et de la parole	134	0,5 %
Intellectuel et d'apprentissage	2 369	9,5 %
Santé mentale	10 791	43,5 %
Physique	8 717	35,1 %
Autres	1 718	6,9 %

Revenu de base

Le programme de Revenu de base s'adresse aux personnes qui présentent une contrainte sévère à l'emploi de longue durée. Une personne doit obligatoirement avoir été inscrite au programme de Solidarité sociale pendant au moins 66 mois au cours des 72 derniers mois pour pouvoir être admissible au programme de Revenu de base. Ce programme est entré en vigueur en janvier 2023.

Il y a **83 015 adultes** au programme de Revenu de base ce qui correspond à 28,7 % des adultes à l'assistance sociale.

93,5 %
des adultes
au programme
de Revenu de base
vivent seul-es.
C'est la proportion
la plus élevée
parmi tous
les programmes
d'assistance
sociale.

L'âge moyen
des adultes
au programme
de Revenu de base
est de 48,9 ans.

SITUATION FAMILIALE – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Personne seule	77 642	93,5 %
Couple sans enfants	2 949	3,6 %
Famille monoparentale	1 623	2,0 %
Couple avec enfants	801	1,0 %

*Comprend les adultes hébergés

ÂGE – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Moins de 20 ans	221	0,3 %
De 20 à 24 ans	1 620	2,0 %
De 25 à 29 ans	5 949	7,2 %
De 30 à 34 ans	6 562	7,9 %
De 35 à 39 ans	6 513	7,8 %
De 40 ans à 44 ans	7 700	9,3 %
De 45 ans à 49 ans	8 881	10,7 %
De 50 ans à 54 ans	9 879	11,9 %
55 ans et plus	35 690	43,0 %

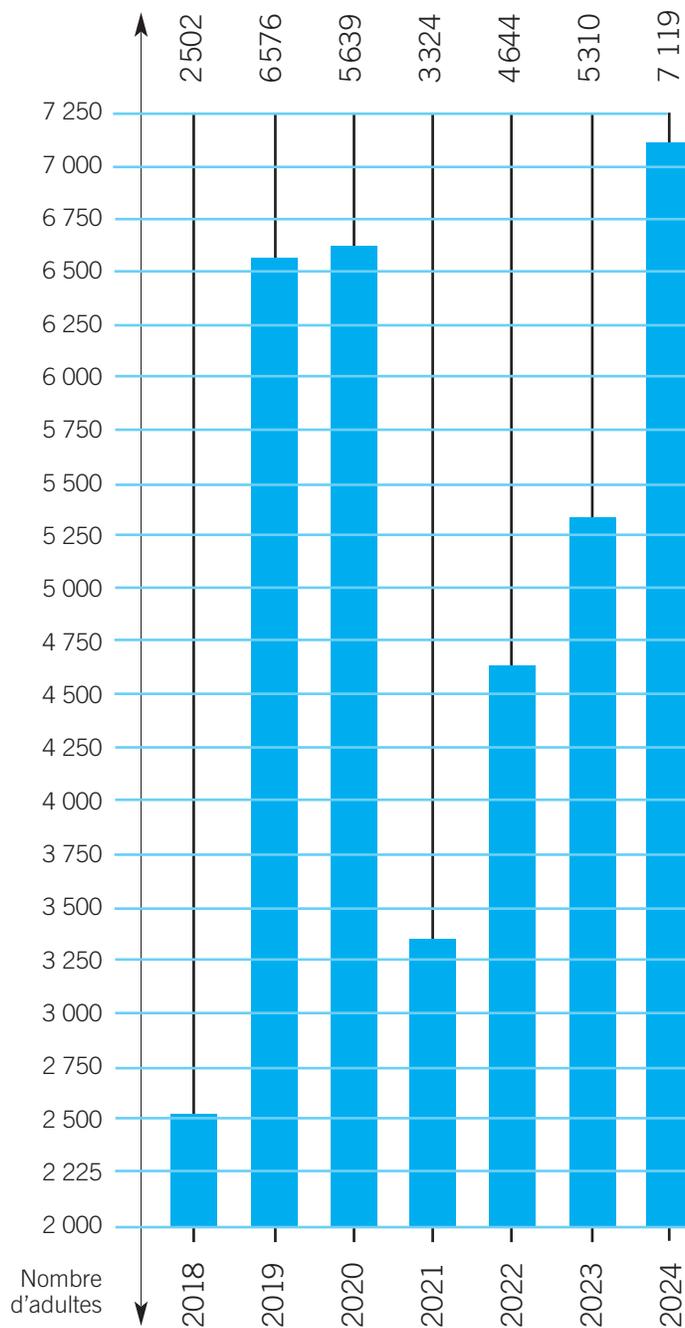
Revenu de base (suite)

TYPES DE CONTRAINTES SÉVÈRES DE LONGUE DURÉE – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Visuel	864	1,0 %
Auditif et de la parole	452	0,5 %
Intellectuel et d'apprentissage	18 625	22,4 %
Santé mentale	37 297	44,9 %
Physique	22 863	27,5 %
Autres	2 914	3,5 %

Objectif emploi

NOMBRE D'ADULTES AU PROGRAMME OBJECTIF EMPLOI – 2018-2024⁷



**En 2024,
2,5 % des adultes
à l'assistance
sociale étaient
au programme
Objectif emploi.**

⁷ Ce programme est entré en vigueur en avril 2018.

Objectif emploi (suite)

SITUATION FAMILIALE – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Personne seule	5 463	76,7 %
Couple sans enfants	230	3,2 %
Famille monoparentale	678	9,5 %
Couple avec enfants	732	10,3 %
Conjoint·e d'étudiant·e	16	0,2 %

19,8 %
des adultes
au programme
Objectif emploi
sont à la tête
d'une famille
avec enfants.
C'est la proportion
la plus élevée
parmi tous
les programmes
d'assistance
sociale.

ÂGE – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Moins de 20 ans	1 013	14,2 %
De 20 à 24 ans	1 424	20,0 %
De 25 à 29 ans	1 189	16,7 %
De 30 à 34 ans	1 055	14,8 %
De 35 à 39 ans	725	10,2 %
De 40 ans à 44 ans	624	8,8 %
De 45 ans à 49 ans	423	5,9 %
De 50 ans à 54 ans	289	4,1 %
55 ans et plus	377	5,3 %

L'âge moyen des adultes au programme
d'Objectif emploi est de 31,7 ans.

4-

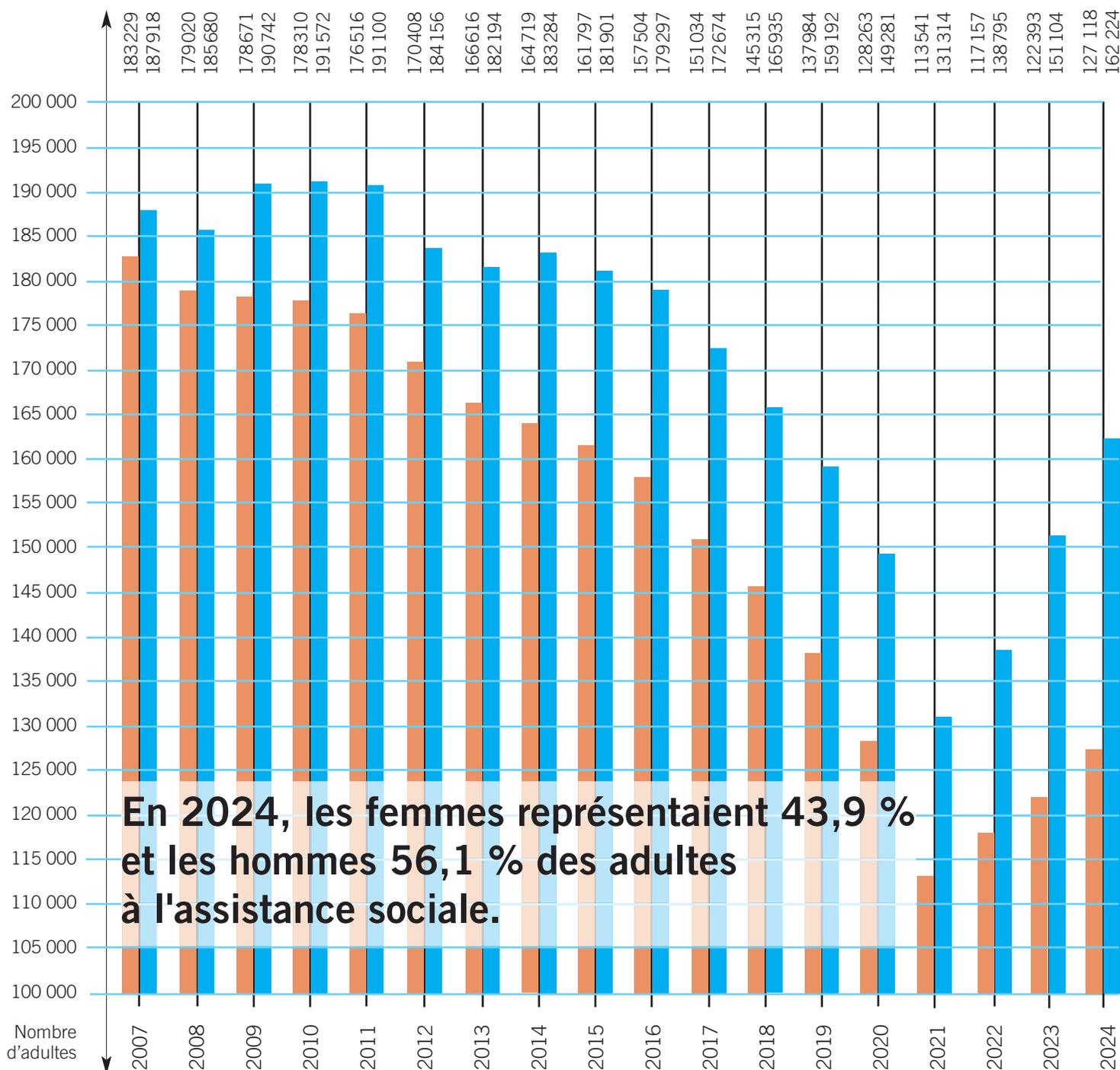
Caractéristiques individuelles

**(sexe, situation familiale,
naissance hors Canada,
demandeurs et demandeuses
d'asile)**

Sexe

NOMBRE D'ADULTES SELON LE SEXE À L'ASSISTANCE SOCIALE – 2007-2024

Femmes
Hommes



Sexe (suite)

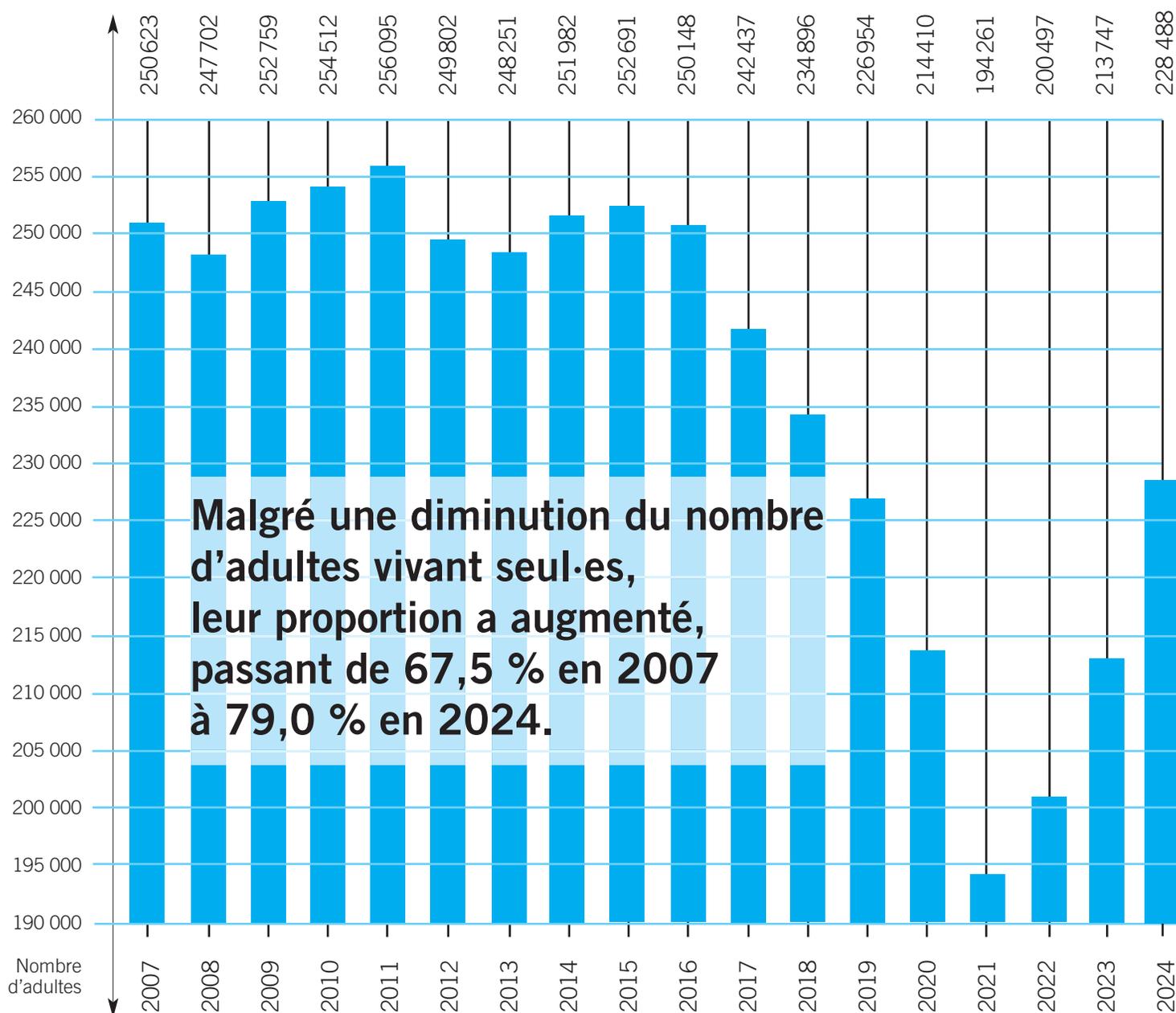
SITUATION FAMILIALE – ADULTES – 2024

	Femmes	Hommes
Personne seule	87 000 (68,4 %)	141 488 (87,2 %)
Couple sans enfants	8 869 (7,0 %)	8 644 (5,3 %)
Famille monoparentale	21 763 (17,1 %)	2 633 (1,6 %)
Couple avec enfants	9 441 (7,4 %)	9 426 (5,8 %)
Conjoint·e d'étudiant·e	45 (0,0 %)	33 (0,0 %)

Les hommes (87,2 %) sont proportionnellement plus nombreux que les femmes (68,4 %) à vivre seuls, alors que les femmes (17,1 %) sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes (1,6 %) à être à la tête d'une famille monoparentale.

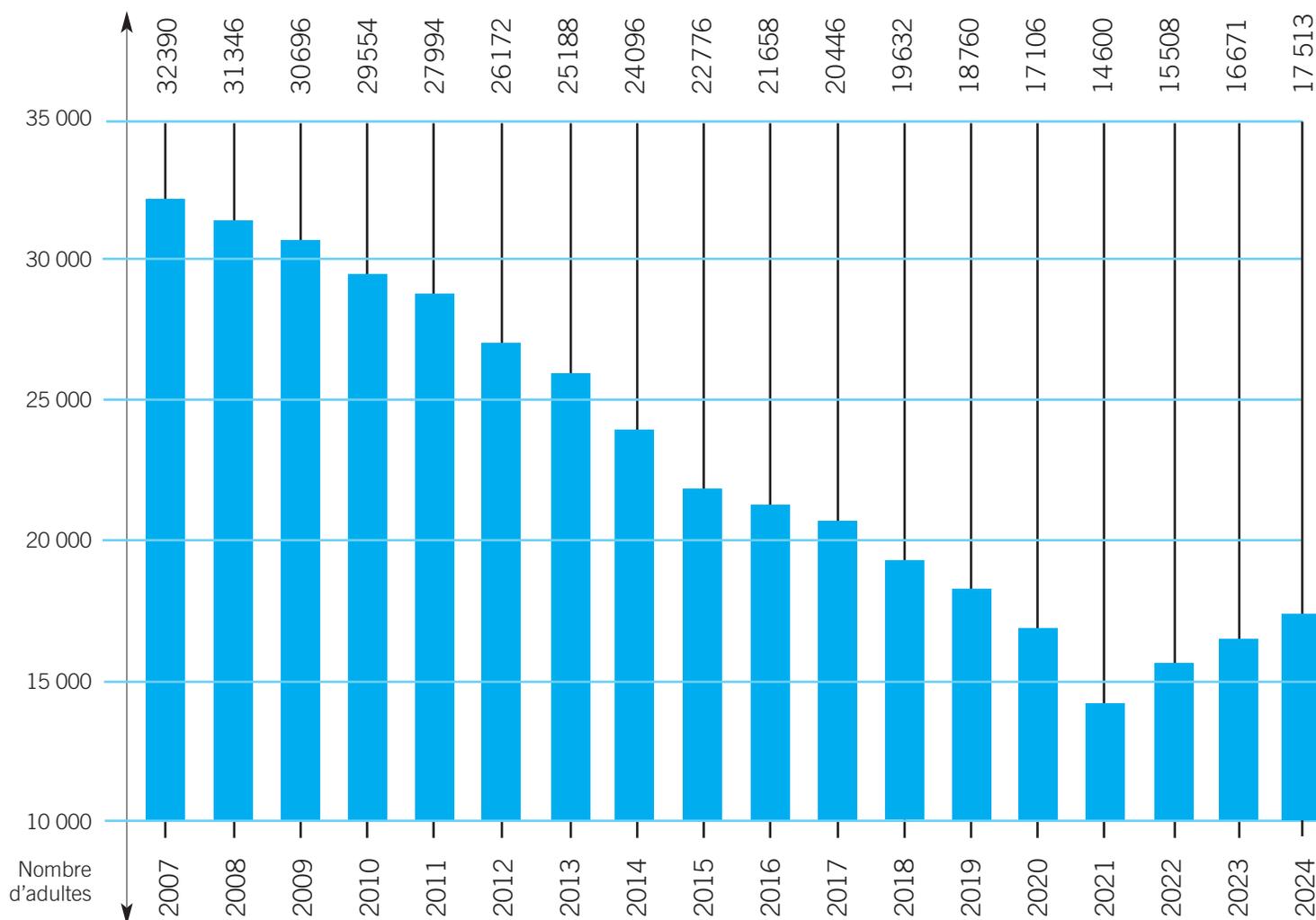
Situation familiale : personne seule

NOMBRE D'ADULTES – PERSONNE SEULE – 2007-2024



Situation familiale : couple sans enfants

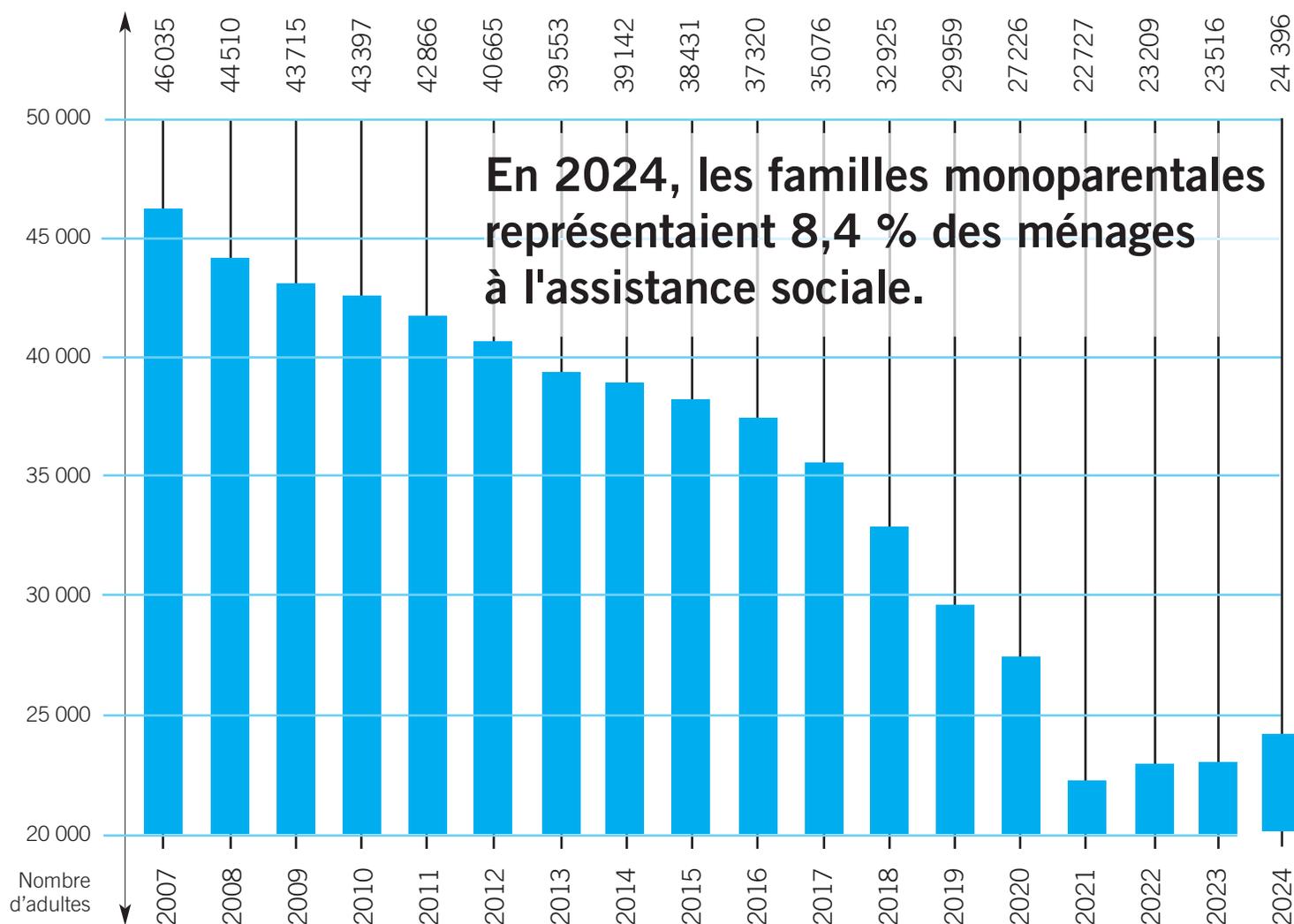
NOMBRE D'ADULTES – COUPLE SANS ENFANTS – 2007-2024



**En 2024, les couples sans enfants représentaient
6,1 % des ménages à l'assistance sociale**

Situation familiale : famille monoparentale

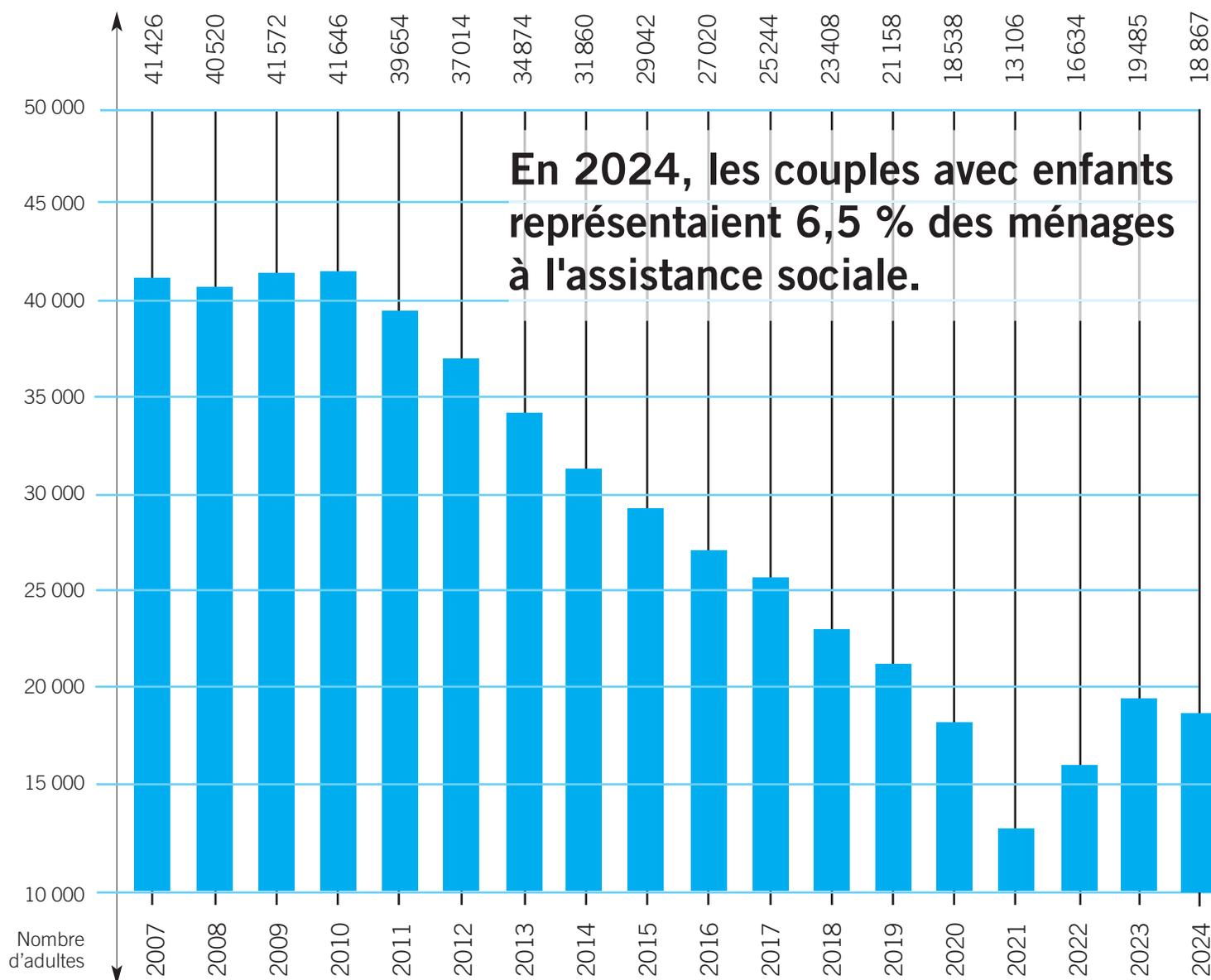
NOMBRE D'ADULTES – FAMILLE MONOPARENTALE – 2007-2024



Une forte majorité (89,2 %) des familles monoparentales à l'assistance sociale ont une femme à leur tête.

Situation familiale : couple avec enfants

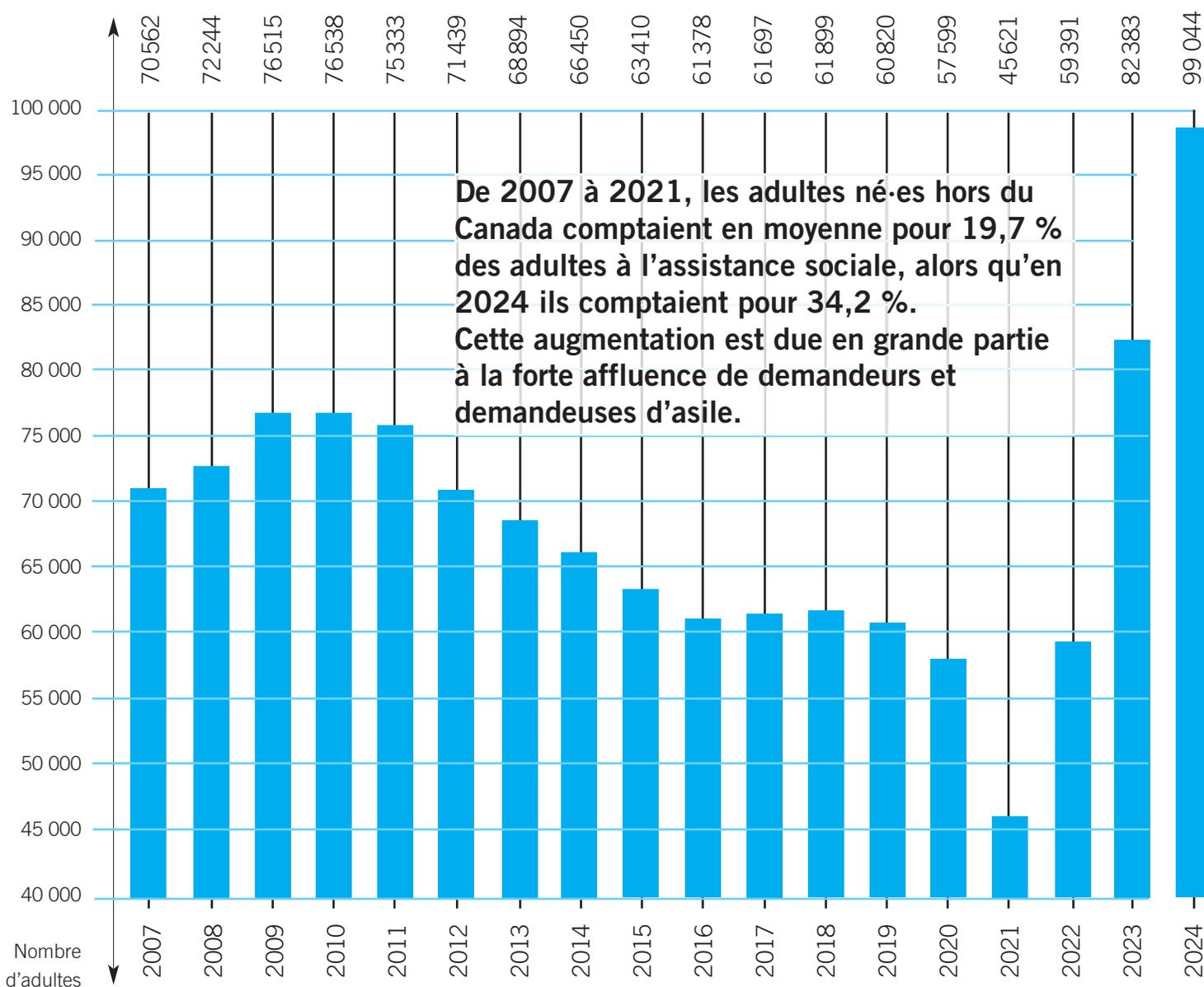
NOMBRE D'ADULTES – COUPLE AVEC ENFANTS – 2007-2024



Né·es hors du Canada

Toute personne qui n'est pas née au Canada et qui a acquis la citoyenneté canadienne, qui est en attente ou a obtenu le droit de résidence au Canada ou encore qui revendique le statut de réfugié·e⁸.

NOMBRE D'ADULTES NÉ·ES HORS CANADA – 2007-2024



8 *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale*, Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2024, p. 24. https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageNotice.aspx?idn=710

Né·es hors du Canada (suite)

SITUATION FAMILIALE – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Personne seule	65 386	66,0 %
Couple sans enfants	10 267	10,4 %
Famille monoparentale	8 806	8,9 %
Couple avec enfants	14 535	14,7 %
Conjoint·e d'étudiant·e	50	0,0 %

**23,6 % des adultes
né·es hors du Canada sont à la tête
d'un ménage avec enfants.
La proportion de ménages avec enfants
à l'assistance sociale s'établit,
quant à elle, à 14,9 %.**

SEXE – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Femmes	44 363	44,8 %
Hommes	54 681	55,2 %

Né·es hors du Canada (suite)

ÂGE – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Moins de 20 ans	1 978	2,0 %
De 21 à 24 ans	9 873	10,0 %
De 25 à 29 ans	12 832	13,0 %
De 30 à 34 ans	13 803	13,9 %
De 35 à 39 ans	12 154	12,3 %
De 40 à 44 ans	10 919	11,0 %
De 45 à 49 ans	8 621	8,7 %
De 50 à 54 ans	7 413	7,5 %
55 ans et plus	21 451	21,7 %

TYPES DE CONTRAINTES – ADULTES – 2024

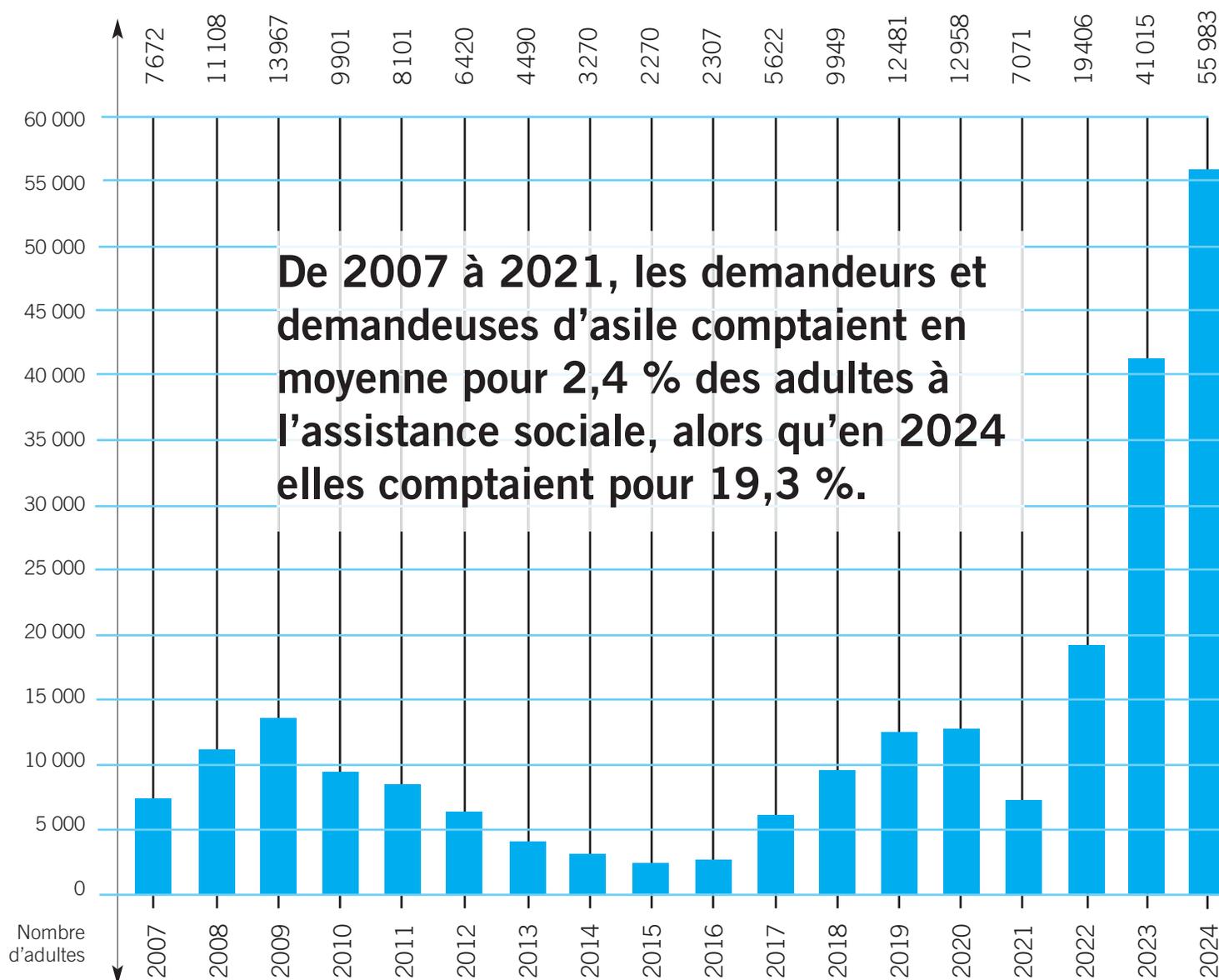
	Nombre d'adultes	Proportion
Sans contraintes	70 349	71,0 %
Contraintes temporaires	17 927	18,1 %
Contraintes sévères*	10 768	10,9 %

*Comprend les conjoint-es sans contraintes sévères

Demandeurs et demandeuses d'asile

Ressortissant·es étrangers qui arrivent au Canada sans être passé·es par le processus régulier d'immigration et qui revendiquent le statut de réfugié·es au sens de la Convention de 1951 des Nations Unies afin d'obtenir le droit d'établissement⁹.

NOMBRE D'ADULTES NÉ·ES HORS CANADA – 2007-2024



9 *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, Québec*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2024, p. 24. https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageNotice.aspx?idn=710

Demandeurs et demandeuses d'asile (suite)

SITUATION FAMILIALE – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Personne seule	38 441	68,7 %
Couple sans enfants	5 733	10,2 %
Famille monoparentale	3 082	5,5 %
Couple avec enfants	8 726	15,6 %
Conjoint-e d'étudiant-e	1	0,0 %

21,1 % des demandeurs et demandeuses d'asile sont à la tête d'un ménage avec enfants. La proportion de ménages avec enfants à l'assistance sociale s'établit, quant à elle, à 14,9 %.

SEXE – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Femmes	21 029	37,6 %
Hommes	34 954	62,4 %

Demandeurs et demandeuses d'asile (suite)

ÂGE – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Moins de 20 ans	1 401	2,5 %
De 20 à 24 ans	8 068	14,4 %
De 25 à 29 ans	10 293	18,4 %
De 30 à 34 ans	10 599	18,9 %
De 35 à 39 ans	8 501	15,2 %
De 40 à 44 ans	6 581	11,8 %
De 45 à 49 ans	4 163	7,4 %
De 50 à 54 ans	2 395	4,3 %
55 ans et plus	3 982	7,1 %

TYPES DE CONTRAINTES – ADULTES – 2024

	Nombre d'adultes	Proportion
Sans contraintes	51 076	91,2 %
Contraintes temporaires	4 698	8,4 %
Contraintes sévères*	209	0,4 %

*Comprend les conjoint-es sans contraintes sévères

91,2 % des demandeurs et demandeuses d'asile sont considérés comme sans contraintes à l'emploi.



**Collectif pour un
Québec sans pauvreté**

945, rue des Sœurs-de-la-Charité, bureau 600
Québec, Québec G1R 1H8
collectif@pauvrete.qc.ca / 418 525-0040